

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), a déclaré le 05 janvier 2012, avoir cédé sur le marché de blocs, le 30 décembre 2011, 651 524 actions Sofac, au cours unitaire de 350 dh, franchissant directement à la baisse les seuils de participation de 33,33% ; 20% ; 10% et 5%, dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la CDG détient :

- directement 3 647 actions Sofac, soit 0,25% du capital de la société ;
- indirectement, à travers les sociétés contrôlées : SCR : 4,86% du capital et MCM : 32,75% du capital.

La participation totale (directe et indirecte) de la CDG est de 37,86% dans le capital de Sofac.

**Contact CDVM :**

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)